

objectifs

La finalité du RAMPAO est d' « assurer, à l'échelle de l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest (...) le maintien d'un ensemble cohérent d'habitats critiques nécessaires au fonctionnement dynamique des processus écologiques indispensables à la régénération des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité au service des sociétés ».

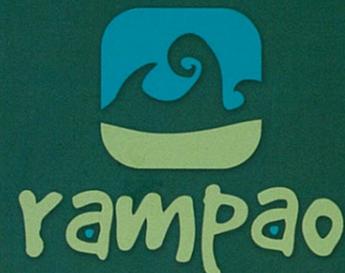
Plus spécifiquement, le RAMPAO vise à :

- promouvoir l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel ;
- créer des synergies entre les AMP sur des sujets d'intérêt commun ;
- rendre fonctionnelles et opérationnelles les AMP de la région ;
- renforcer les capacités mutuelles en matière de plaidoyer, de défense des intérêts et de représentation des AMP de la région dans le cadre international.

Ces objectifs seront atteints à travers la mise en œuvre d'un plan de travail régional du réseau, lequel sera mis en œuvre en partenariat avec les différents acteurs de la sous-région et internationaux impliqués dans la conservation des ressources marines et côtières. Les organes du réseau sont l'Assemblée générale, le Secrétariat et Conseil scientifique.

Perspectives

- Identification des priorités au niveau écologique qu'au niveau institutionnel et analyses des lacunes existantes ;
- Elaboration et mise en œuvre du plan de travail du réseau qui intégrera les résultats de l'analyse des lacunes, pour une meilleure représentativité des habitats et connectivité des sites ;
- Renforcement institutionnel du réseau, en vue de sa progressive autonomisation ;
- Intégration avec la recherche, pour une meilleure efficacité et le développement d'outils d'aide à la décision ;
- Renforcement de la coopération interinstitutionnelle pour une plus forte intégration des AMP et du réseau dans les politiques sectorielles ;
- Identification et expérimentation d'alternatives pour le financement durable de la conservation.



Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest

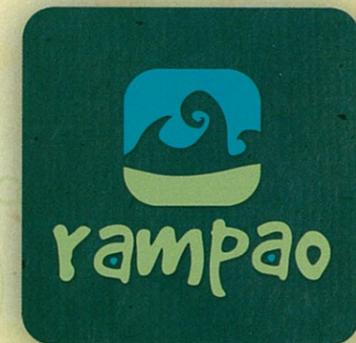
Si vous voulez en savoir plus ou soutenir le réseau :

**Secrétariat du RAMPAO
s/c coordination AMP FIBA**

UICN Sénégal
Avenue Bourguiba x Castors
Tél. : + 221 338 69 02 88
Fax : + 221 338 24 92 46
e-mail : rampao@prcmarine.org

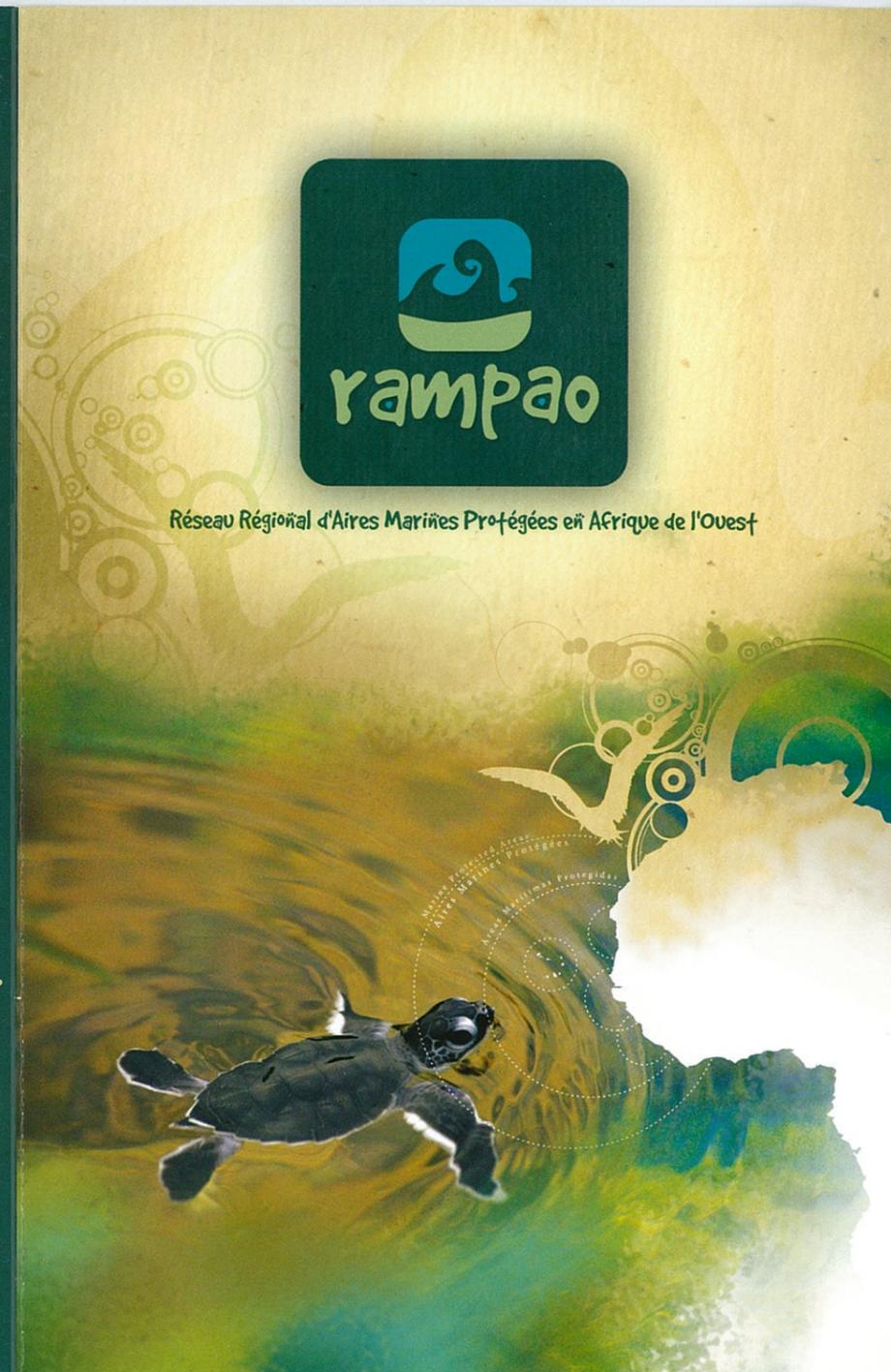


DGIS



Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest

design : *Polina*
© Toutes les photos : FIBA / Helleo & Van Ingen



Enjeux

L'écorégion marine ouest africaine est caractérisée par une richesse considérable en biodiversité, représentée par divers habitats critiques tels qu'herbiers, mangroves, coraux et par des espèces emblématiques (phoques moines, tortues marines, oiseaux d'eau, lamantins, dauphins, baleines,...). La présence d'upwellings et d'écosystèmes tels que les estuaires, les rias,... est à l'origine de sa productivité et de sa richesse en ressources halieutiques.

Considérant l'existence d'espèces migratrices, de ressources partagées, des habitats transfrontaliers, et la mobilité des usagers, notamment les pêcheurs, dans la sous-région, les acteurs de la conservation marine et côtière ont vite reconnu le besoin d'aborder la gestion de la zone côtière et de ses ressources au niveau sous-régional. Une démarche concertée s'impose donc en vue d'assurer la conservation de la structure et des fonctions des écosystèmes marins et côtiers au niveau régional.

Vision partagée

Une Stratégie Régionale pour les AMP a été développée en 2002 avec la participation et la contribution des représentants des différents groupes d'acteurs. Une vision partagée par tous ces acteurs pour la sous-région a été formulée comme

“Un réseau cohérent d'aires marines protégées en Afrique de l'Ouest, gérées par des institutions fortes, de façon participative, qui valorisent la diversité naturelle et culturelle pour contribuer au développement durable de la région.”

Cette stratégie régionale a rapidement obtenu un soutien fort de la part des autorités politiques des pays impliqués, concrètement à travers la signature en 2003 d'une déclaration de politique générale signée par 10 ministres en charge de l'environnement, des aires protégées et de la pêche dans 6 pays.

Le RAMPAO a été créé officiellement lors de son assemblée constituante tenue à Praia au Cap-Vert en avril 2007.

Carte RAMPAO



Le Réseau RAMPAO

- Parc National
- Réserve de Biosphère
- Aire Marine Protégée
- Aire Marine Protégée communautaire
- Aire Marine Protégée en projet

Autres AMPs

- A/Saint-Louis B/Santa Luzia C/Murdeira D/Baluarto E/Curral Velho F/Secos G/Kayar H/Abéné
- AMP communautaire du Bamboung